LA JUSTICE

Bureaux et ateliers, 457-459 rue Sussex. "DIEU ET MON DROIT." Téléphone: Rideau 736

3ième ANNÉE. No. 3. JOURNAL HEBDOMADAIRE.--ABONNEMENT, $1.00. (Strictement payable d'avance.) OTTAWA, 12 JUIN 1914

Rouges comme bleus

AU MOIS DE JANVIER 1913, la "Justice" demandait à toute la province d'écraser Whitney. Dans un article intitulé: Mane, Thecel, Pharès, nous exposions nous-mêmes quelques-unes des raisons et des causes qui devaient nécessairement amener la chute de sir James. Nous disions alors:

"Trois causes principales, entre mille autres, vont aider à faire descendre de son Olympe le demi-dieu de la *Ville-Pure*.

"Première cause: la conduite de sir James vis-à-vis la minorité catholique et canadienne-française d'Ontario.

"Deuxième cause: l'opposition du premier ministre à la réforme de l'impôt foncier.

"Ces deux premiers éléments viennent du dehors.

"Troisième cause: le manque absolu de tact et de dignité dont M. Whitney a fait preuve envers ceux—ses partisans ou non—qui ont osé réclamer devant lui des changements impérieux sur telles législations moyenâgeuses ou entachées d'injustice.

"Ce dernier facteur de désagrégation vient du caractère de l'homme lui-même; il vient du dedans.

"Honni de toute la population ontarienne bien pensante; répudié par ceux—tels le *Journal* et le *Citizen*—qui ont fait son combat depuis son avènement au pinacle; traqué en ses derniers retranchements par la grande voix du peuple ouvrier; tiraillé par de récentes divisions dans son propre cabinet; dénoncé hier et aujourd'hui comme un autocrate inabordable, sir James doit avoir un sommeil bien rapproché du cauchemar.

"Que lui reste-t-il donc?

"D'autres éléments de perdition: le *News*, la *Sentinel* et le troupeau vil des créchards invétérés."

Et nous ajoutions, en conclusion:

"Quand le temps sera venu, renvoyons à son foyer celui qui a dédaigné les justes réclamations de trois cent mille compatriotes.

"Il n'y a pas d'autre issue.

"Et qu'on le remarque bien, nous ne faisons ici aucune politique; et nous avons prouvé assez de fois combien notre patriotisme était au-dessus des partis pour être crus sur ce que nous avançons.

"Notre seule politique est la victoire finale et décisive de nos droits sur le sol ontarien.

"La formule en est aussi claire que précise.

"Canadiens-français, il est temps de peser et de compter les jours déjà trop longs de la tyrannie!

"La division existe dans le tremblant royaume du Maitre de l'heure; soyons assez unis pour profiter de cette faiblesse.

"A tout prix, il faut abattre Whitney."

Personne ne sera donc surpris de nous voir aujourd'hui revenir à l'assaut. Plus que jamais nous sommes convaincus que les Canadiens-français et les catholiques de l'Ontario doivent profiter de l'immense courant qui se dessine contre la mise à exécution des idées césariennes du pontife de Toronto.

Depuis trois ans nous combattons et nous flagellons ce Whitney, indigne de gouverner. On a trop souvent loué à faux le prétendu esprit de justice de ce septuagénaire transformé en tyran. Il importe de rendre aux faits leur vraie signification. Et toutes les louanges que l'on pourra jeter en gerbes aux pieds de ce vieillard, ne pourront empêcher qu'il soit le plus acharné persécuteur de notre race que jamais l'Ontario ait connu.

Rouges comme bleus, les Canadiens-français n'ont qu'un devoir: chasser du sacre où il veut se maintenir cet autocrate à cheveux blancs. Quand la vieillesse est digne, elle a droit à tous les respects; mais quand elle descend dans les ornières du fanatisme et de la veulerie, elle ne devient que plus méprisable et plus exposée à de justes châtiments.

Rouges comme bleus, les Canadiens-français doivent rejeter dans l'ombre ceux qui viennent aujourd'hui se poser en défenseurs des Whitney, des Pyne, des Foy et des Réaume.

Rouges comme bleus, les Canadiens-français de l'Ontario n'ont pas le droit de se désintéresser de la présente lutte. Il faut que chacun soit à son poste au jour du scrutin. L'honneur franco-canadien exige que les vrais défenseurs de l'école bilingue soient appuyés et que les ennemis de crèche soient renvoyés chez eux.

Rouges comme bleus, les Canadiens-français dignes de ce nom doivent écouter les appels de leur conscience de patriotes. Il ne doit plus y avoir de parti quand notre langue et nos croyances sont en danger.

C'est pourquoi, rouges comme bleus devront enregistrer leur vote contre des tyrans comme Whitney ou des transfuges comme Champagne.

MAURICE MORISSET.

Une cause intéressante

MONSIEUR LE JUGE GOYETTE, de Hull, a entendu lundi dernier, une cause des plus intéressantes relativement au droit de perception que s'arrogent les compagnies de barrières de péage. Déjà, l'an dernier, un procès avait lieu pour délimiter les privilèges des passants et ceux des compagnies de péage, et la cour se prononçait contre les compagnies. Ce second procès type provoque beaucoup d'intérêt, et la décision de M. le juge Goyette est attendue avec anxiété. Le jugement sera rendu la semaine prochaine. La cause se plaide entre l'"Aylmer Toll Road Co." et M. A.-M. McKay, de la "Ottawa Motor Transport."

Depuis sa fondation, la "Justice" n'a cessé de combattre les chemins à barrière. Le gouvernement Gouin avait promis de faire disparaitre ces encombrements onéreux. Cependant, vu certaines difficultés survenues entre les arbitres et le ministère des Travaux publics, l'abolition totale a encore été retardée.

Voici ce que la "Justice" disait, il y a deux ans passés:

"Les automobilistes de Hull refusent de payer les droits de péage dans les chemins à barrière, et ils ont raison.

"Un marchand, qui avait établi sa boutique près du chemin à barrière d'Aylmer, sur représentation de l'abolition des droits de péage dès le 5 mai dernier, poursuit les propriétaires du chemin en dommages-intérêts parce que la clientèle est mise en fuite par le cauchemar du péage à débourser. Ce marchand fait bien de poursuivre.

"Les institutions antiques et solennelles similaires méritent le même traitement.

"Les chemins de péage ont fait le sujet de saints discours enflammés, aux dernières élections. Il fallait qu'ils disparaissent, ces vestiges d'un âge barbare; il fallait qu'elles fussent abolies, ces meules de pressoir qui écrasent les cultivateurs; il fallait ceci; il fallait cela, et bien d'autres choses encore. Les élections finies, les droits de péage ont subsisté avec aggravation de peine pour les passants.

"Le gouvernement Gouin a déjà fait beaucoup pour abolir les chemins à barrière dans la province de Québec, mais il n'a pas fait assez en particulier pour les chemins d'Aylmer et de Chelsea, qui enserrent la ville de Hull, et la ville d'Ottawa par ricochet, d'un fossé de circonvallation infranchissable aux petites bourses.

"Si les représentations paisibles des particuliers ne suffisent pas, il faudra remettre des requêtes au gouvernement, ne laisser aucune liberté aux députés tant que ces chemins d'exaction ne seront pas gratuitement ouverts au public.

"La même chose peut se dire des chemins qui ferment l'accès d'Ottawa aux cultivateurs des comtés ontariens. Ils sont mal entretenus et font subsister un système pire que toutes les roueries du fisc européen.

"Le gouvernement qui aura aboli ces privilèges onéreux aura bien mérité du peuple."

Il faut battre M. Champagne

ON AFFIRME CHAQUE JOUR davantage que M. Champagne sera battu. Et cette assertion n'a rien d'étonnant quand on considère les causes qui ont fait élire M. Champagne, en 1911, et celles qui militent aujourd'hui pour sa défaite.

Lors de son élection contre M. Kehoe, le député d'Ottawa-Est avait attiré à lui—par ses belles promesses en faveur des écoles bilingues—une grosse majorité du vote libéral. Mettant le parti de côté en présence des déclarations solennelles de M. Champagne, les libéraux n'avaient pas hésité à appuyer de leur vote ce prétendu champion des intérêts français. Honteusement trompés par celui en qui ils avaient mis leur confiance, les rouges sont bien décidés à faire subir à M. Champagne le sort réservé aux transfuges. Les libéraux voteront donc en bloc contre celui qui les a trahis.

Mais il reste les conservateurs.

Après l'indigne tyrannie que fait subir à notre langue et à notre foi le gouvernement Whitney, une forte partie des conservateurs mettra toute question de politique de côté. On écoutera les appels de la conscience et de la fierté nationale avant ceux du parti. Le patriotisme n'est pas en effet l'apanage des libéraux, et les conservateurs bien pensants tiendront à honneur de rompre les vieilles démarcations de parti pour sauvegarder l'héritage de la langue et des traditions catholiques. C'est pourquoi nous affirmons qu'une foule de conservateurs se feront un devoir d'enregistrer leur voix contre M. Champagne.

Il resterait à M. Champagne une portion du vote irlandais: la faction des séparatistes. Mais chacun sait—après l'élection du Dr Freeland—que ceux-là ne sont pas absolument dangereux.

Nous ne voulons pas oublier de dire que M. Champagne trouvera d'autres appuis auprès du groupe des affamés, des chercheurs de places et, en général, auprès de ceux qui ont goûté à la crèche où qui espèrent y ronger. Sans doute les sangsues sont passablement nombreuses, mais elles sont si bien connues que leur influence ne vaut pas le Pérou. Le patronage fédéral fera sa petite oeuvre, avec un président de la Saint-Jean-Baptiste en tête, et quelques autres patriotes à toute sauce; mais encore là, les votants ne seront pas enthousiastes, ni très nombreux.

Les conditions présentes ne ressemblent donc guère à celles de 1911. Au lieu de la bienveillance des rouges et des bleus, M. Champagne ne rencontre aujourd'hui que froideur, apathie ou indignation. On a jugé l'homme d'après ses actes, et c'est ce qui condamne M. Champagne. Comme il n'a rien fait de pratique pour défendre les Canadiens-français à Toronto, le député d'Ottawa-Est se trouve en très mauvaise posture vis-à-vis l'électorat. Et M. Champagne aura beau vouloir tenter encore le jeu des promesses, on lui rappellera en face qu'on ne le prend plus au sérieux et qu'il n'est qu'un piètre politicien en mal d'honneurs problématiques.

Enfin le courant est parti contre M. Champagne—et pour cause. Il est évident que M. Champagne a une très mauvaise presse ontarienne. Partout l'on demande sa tête—et pour cause encore.

Sans doute certain journal—autrefois, et pendant longtemps, rouge écarlate, mais aujourd'hui bleu indigo—tente de sauver M. Champagne du naufrage. Mais chacun comprend ce qui fait agir ce quotidien d'Ottawa. Et nous n'insisterons pas, pour notre part, sur la valeur et l'influence que peut avoir une telle défense. Nous saurons dire en temps et lieu—et avec preuves à l'appui—le pourquoi de ce beau zèle de la part du confrère.

La campagne est déjà très intense et la candidature de M. J.-A. Pinard devient chaque jour plus populaire. Sa victoire, d'heure en heure, paraît plus assurée. Déjà en vedette par ses luttes antérieures, et surtout par la bataille qu'il a livrée au sujet de l'eau du lac Trente et Un Milles, M. Pinard est partout favorablement accueilli. On a confiance en son inlassable activité. Et ses déclarations catégoriques au sujet de la question bilingue donnent l'espoir qu'il fera mieux que M. Champagne, qui, lui, n'a rien fait de sincère pour amener le gouvernement Whitney à nous rendre justice.

Comme on le voit, il n'y a pas à hésiter entre les deux candidats. L'un—M. Champagne—appuie et défend ceux qui nous mettent le couteau sur la gorge. Il faut le battre.

L'autre—M. Pinard—s'engage à lutter pour la revendication de nos droits scolaires. C'est pourquoi tous les vrais patriotes doivent s'unir et lui accorder leur vote.

GLADIATOR.

L'audace de Sam Hughes

PEU DE POLITICIENS, depuis la dernière décade, ont joué un rôle plus ridicule—et parfois, plus dégoûtant—que ce colonel transformé en ministre. Sam Hughes est en effet devenu le prototype du vide et du non-sens. Trop souvent aussi, ses actes ou ses paroles ont amené sur toutes les bouches honnêtes de justes commentaires de mépris et d'indignation. On dirait que ce saltimbanque empanaché a la passion de la mésestime populaire. Il veut à tout prix qu'on le siffle et qu'on le crétinise. Après avoir tout récemment insulté aux Patriotes de 1837, voilà que ce pilier des Loges défend à un régiment composé de catholiques de rendre hommage au Saint-Sacrement.

Montréal et tout le Québec se sont émus des ordonnances fanatiques de cet audacieux. Le haut clergé de la Métropole n'a pas hésité à condamner sans ménagements la décision arbitraire de ce militaire en mal de jaunisme. Et, à ce sujet, voici la déclaration de Mgr Gauthier, administrateur du diocèse de Montréal:

"Mgr l'administrateur déplore de toutes ses forces cette direction de l'autorité militaire qui se trouverait à faire disparaitre du coup une tradition déjà très ancienne et qui tient au coeur de tous les catholiques.

"Aussi bien, quel mal peut-il y avoir à ce que des soldats catholiques rendent hommage au Dieu de leur croyance en lui présentant les armes? Le respect de Dieu n'a jamais nui au patriotisme ni à la discipline militaire; s'il s'agissait d'un régiment où sont représentées plusieurs dénominations religieuses, le cas serait différent; mais au 65e tous sont catholiques et par conséquent les consciences ne risquent pas d'être molestées—tout au contraire, ces soldats tiennent à honneur de monter la garde auprès du Saint-Sacrement.

"L'ordre de milice No. 156 est donc de nature à blesser les sentiments religieux des catholiques, à les froisser en supprimant une tradition que les années ont rendue sacrée. C'est comme une restriction de leur liberté religieuse et à ce titre cela leur paraît extrêmement odieux.

"Dans le moment des corps de cadets s'organisent un peu partout dans nos maisons d'éducation catholiques. Ces organisations ne se font pas sans l'assentiment des directeurs de ces maisons et de leurs supérieurs hiérarchiques; et personne plus que les catholiques, ne fait preuve, dans de telles circonstances, d'une plus entière bonne volonté. Il semble qu'il serait dans l'intérêt même de ceux qui ont a coeur la création et le succès de ce mouvement, de témoigner plus de déférence et de respect pour nos convictions, nos traditions et l'exercice, large et bien entendu, de la liberté religieuse."

De telles paroles n'ont pas manqué de créer une profonde impression non seulement chez les catholiques, mais encore auprès des protestants aux vues tant soit peu éclairées.

Dans un article basé sur les déclarations formelles d'un juriste distingué, le *Devoir* flagelle de main de maître le collègue de M. Borden. Et, après avoir rappelé "l'inqualifiable audace" de Sam Hughes, M. Héroux montre toute l'inanité juridique de la nouvelle loi du ministre à plumet. Mais voici une conclusion qui va faire réfléchir M. Borden plus que tout ce qu'on pourra dire:

"Autre point de vue, ajoute le *Devoir*, et que nous indiquons avec d'autant plus de liberté que le sort des partis nous est totalement indifférent: le ministre et ses collègues—qui sont solidaires de son acte et qui en porteront la responsabilité devant le public—ne voient-ils pas l'avantage que leurs adversaires se préparent à tirer de ce pas de clerc? Ne voient-ils pas de quelle façon ceux-ci se proposent d'exploiter un acte que tout rend odieux, y compris les associations, sinon les sentiments de celui qui en est l'auteur principal?"

Que répondront les Pelletier, les Nantel, les Doherty, lorsque le moment sera venu d'expliquer la conduite indigne du grand général de Petewawa?... Ont-ils assisté sans rien dire à la manigance d'une législation absurde; ou se sont-ils fait jouer par notre Garibaldi canadien?...

Dans tous les cas, l'incident est des plus malheureux. Et sans vouloir profiter de cet acte cynique pour monter davantage les esprits, déjà tendus sur cette question de race et de croyance, nous affirmons cependant qu'il n'est que juste de flétrir le geste fanatique d'un clown déguisé en ministre de.... l'infernale Malice!

JEAN-PAUL.

Un voeu exaucé

NOUS FORMULIONS la semaine dernière l'espoir que l'audition de "Christophe Colomb"—le chef-d'oeuvre de Félicien David—fut répétée à Hull. Et en énonçant ce voeu, nous ne faisions que rendre publique l'expression d'un désir généralement manifesté.

La lettre que nous adresse aujourd'hui M. N.-M. Mathé apprendra aux populations de Hull et d'Ottawa que l'ode symphonique sera chantée à Hull, au Parc Royal, le soir de la Saint-Jean-Baptiste. Et les prix seront populaires.

Que ceux et celles qui n'ont pu se rendre au théâtre Russell, ne manquent pas d'assister à l'audition du vingt-quatre juin prochain.

Voici la lettre de M. Mathé. Inutile de dire combien nous sommes sensibles aux flatteuses paroles adressées à la "Justice":

Monsieur le Rédacteur,

Tout le monde a lu avec plaisir et profit votre excellent compte rendu des soirées musicales du 2 et 3 juin, alors que l'ode symphonique "Christophe Colomb" a été rendue au théâtre Russell avec le succès que vous avez bien voulu nous accorder. Au nom des amateurs qui ont pris part à cette fête musicale, je vous offre mes remerciements sincères pour vos bonnes paroles à l'égard de leur dévouement et du succès qui en a été le couronnement. Nous vous remercions aussi pour le généreux encouragement que vous avez donné à l'entreprise avant l'audition. Nous tenons si bien compte de vos bonnes dispositions à notre égard, et des suggestions qui en découlent, que nous avons décidé de répéter "Christophe Colomb" au Parc Royal de Hull, le soir du 24 juin, sous le patronage distingué de lady Laurier, de Mme F.-A. Gendron et de Mme la Mairesse de Hull, toujours au profit de l'Hospice St-Charles. Et pour permettre à tout le monde de venir entendre ce chef-d'oeuvre du maître français, les prix d'admission ont été fixés à 50, 35, 25 et 15 centins. Nous croyons que cette représentation additionnelle, le jour de notre fête nationale, sera bien vue de tous les Canadiens-français des deux villes de Hull et d'Ottawa. Il y aura quelques changements dans les rôles principaux, lesquels ne seront interprétés que par des amateurs dévoués et désintéressés de Hull et d'Ottawa; ce qui sans doute fera plaisir aussi au public en général.

En passant, je dois dire que M. Paul-G. Ouimet, qui était annoncé pour le rôle titulaire de "Christophe Colomb", le 3 juin, et qui a été si bien remplacé par M. Georges Ardouin, a été absolument empêché de venir à Ottawa pour cette date. Il nous a assuré, le soir du premier concert, qu'il ferait tout en son pouvoir pour venir chanter le lendemain pour le simple plaisir d'être une fois de plus avec les chanteurs et le public d'Ottawa et de Hull. S'il n'est pas venu, ce n'est donc pas parce qu'il y avait eu entente entre nous à cet effet, ainsi que certaines bonnes âmes l'ont chuchoté entre elles. Une autre rumeur contre laquelle je désire protester, c'est que nous, les organisateurs, avons été d'une générosité extravagante, pour ne pas dire coupable, en ce qui concerne le paiement des artistes chanteurs et chanteuses. Nous avons dû payer quelques artistes, il est vrai, en vue de la réclame attachée à certains noms étrangers; mais nous tenons à faire savoir au public que tous les artistes n'ont pas été payés, et il est de toute justice de dire que Madame Morel-Burns, MM. Georges Ardouin, Guibord, le jeune Delval Richard, n'ont pas reçu un sou de rémunération. Ils n'auraient pas accepté de paiement si on le leur eût offert, se faisant un plaisir et un devoir de coopérer à une oeuvre de charité et de philanthropie, tout en aidant à un succès artistique qui a fait honneur aux Canadiens-français de Hull et d'Ottawa.

Merci encore une fois de vos bonnes paroles. Elles sont de nature à nous encourager dans la voie du travail sérieux que demandent des entreprises comme celle de "Christophe Colomb". Ces encouragements auront peut-être pour résultat la formation d'une chorale permanente des chanteurs et chanteuses d'Ottawa et de Hull, dont les talents et la bonne volonté ont été mis au jour en cette occasion et qui, une fois unis bien solidement dans une étude consciencieuse de la bonne musique, pourraient rivaliser avec n'importe quelle autre organisation du genre au Canada et produire avec succès les oeuvres des plus grands maitres.

Votre bien dévoué,

N.-M. MATHE.

Ottawa, le 11 juin 1914.

Etes-vous sur la liste?

SI DEJA VOUS VOUS êtes fait enregistrer, il importe de bien vous assurer que votre nom est sur la liste. Et, à plus forte raison, si vous n'avez jamais voté, il est de votre devoir de vous faire inscrire.

N'allez pas oublier que demain est la dernière journée d'inscription. N'attendez pas à la dernière minute, et commencez dès aujourd'hui à agir en vrais patriotes.

On pourra s'enregistrer aux endroits suivants: Ceux qui habitent le quartier Wellington se rendront au poste de police local. Les votants des quartiers Centre et Victoria devront s'enregistrer à l'Hôtel de Ville. Ceux du quartier Dalhousie, à l'exception de Hintonburg, iront au poste de police de la rue Somerset. Tous ceux qui veulent voter dans Ottawa-Est pourront vérifier la liste électorale ou se faire inscrire au Palais de Justice, rue Nicolas.

Pour la Chambre des Communes, les quartiers Rideau, Ottawa-Sud et Hintonburg font partie du comté de Carleton, mais ils se trouvent compris dans la ville d'Ottawa pour la Chambre provinciale. Mechanicsville fera seule partie du comté de Carleton dans les élections provinciales.

Les conditions requises pour avoir son nom enregistré sur les listes sont: Avoir vingt et un ans; être sujet britannique; être au Canada depuis un an, à Ottawa depuis trois mois et dans la division depuis trente jours. Ainsi, si un jeune homme qui n'est pas sur la liste est déménagé d'une division électorale à l'autre depuis vingt jours, il ne peut avoir son nom enregistré.

On se servira de la dernière liste des élections municipales et ceux dont les noms n'apparaissent pas sur cette liste devront aller les faire enregistrer.

Que chacun se hâte donc, aujourd'hui et demain, d'aller se faire inscrire.

Compatriotes! Libéraux et conservateurs, appuyez dans la présente lutte les candidats des écoles bilingues! Ayez l'oeil ouvert!

Remerciements

Nous remercions bien sincèrement les confrères—quotidiens ou hebdomadaires — qui nous ont adressé leurs excellents souhaits à l'occasion de notre second anniversaire.

Comme par le passé, la "Justice" s'efforcera de mériter l'estime de ceux qui ont la bienveillance de s'intéresser à ses luttes et de l'encourager dans ses combats.

Nos lecteurs aimeront peut-être aussi à connaitre ce que la presse canadienne-française et franco-américaine pense de nous. C'est pourquoi nous publions ci-après les réconfortantes paroles de quelques-uns de nos confrères:

* * *

Du *Droit*, d'Ottawa:

"Nos bons souhaits de prospérité et de longue vie à la "Justice" d'Ottawa, qui vient de commencer sa troisième année de publication. La "Justice" fait de bons et utiles combats en faveur de la bonne cause."

* * *

De l'*Action Sociale*, de Québec:

"La "Justice", d'Ottawa, vient de commencer sa troisième année de publication, et nous lui offrons nos voeux sincères pour qu'elle continue longtemps la bonne bataille telle qu'elle l'a faite depuis les quelques derniers huit mois."

* * *

Du *Devoir*, de Montréal:

"La *Justice* d'Ottawa vient d'entrer dans sa troisième année.

"Nos félicitations et nos souhaits de longue vie."

* * *

De l'*Echo*, de New Bedford, Mass.:

"La "Justice" d'Ottawa, un des vaillants champions de l'école bilingue en Ontario, et un journal de lutte catholique et indépendant que l'on aime à parcourir depuis la première ligne jusqu'à la dernière ligne, vient d'entrer dans la troisième année de sa publication."

* * *

Du *Moniteur*, d'Hawkesbury:

"La "Justice" d'Ottawa vient d'entrer dans sa troisième année d'existence. A cette occasion, nous lui souhaitons bon courage. Oui, du courage, car le nombre des journaux français en Ontario augmente beaucoup plus rapidement que le nombre de lecteurs en proportion, et la clientèle se divise, naturellement."

* * *

Du *Nationaliste*, de Montréal:

"Le *Nationaliste* est heureux d'offrir ses félicitations et ses souhaits de longue vie à la vaillante *Justice* d'Ottawa, qui entre dans sa troisième année."

* * *

De la *Justice* d'Holyoke, Mass.:

"La "Justice" d'Ottawa entrait, la semaine dernière, dans sa troisième année.

"Le confrère est bien l'un des journaux hebdomadaires français le mieux rédigés du Canada. Qu'il veuille bien agréer mes félicitations et mes souhaits."

* * *

Du *Progrès Albertain*, d'Edmonton:

"Nos sincères félicitations au journal la "Justice", d'Ottawa, Ont., qui entre dans la troisième année de son existence avec toute la fierté et le bon vouloir de ses premiers jours. La "Justice" continuera, nous le lui souhaitons, de lutter franchement et avec indépendance, pour le plus grand triomphe des bons principes."

* * *

Du *Canado-Américain*, de Manchester, N. H.:

"Nos souhaits de prospérité à "La Justice" d'Ottawa, qui vient d'entrer dans sa troisième année d'existence. Nous félicitons le confrère Maurice Morisset pour sa belle et franche déclaration de principes, insérée dans un des récents numéros du journal."

* * *

De l'*Evangeline*, de Moncton, N. B.:

"A la vaillante "Justice", d'Ottawa, qui, le 29 mai, entrait dans sa troisième année, nous offrons tous nos meilleurs voeux et souhaits de succès, de prospérité. Comme en Acadie, nos frères doivent combattre en Ontario et pour leur foi, et pour leur langue.

"Serons-nous vaincus?...—Momentanément peut-être... Mais nous aurons notre tour!..."